



**Bulletin Info Parents API Cabourg – Novembre 2013 ([Api.cabourg@gmail.com](mailto:Api.cabourg@gmail.com)):**

Chers Parents d'Elèves,

Que ce soit de la part des enseignants ou des parents d'élèves, il semblerait que tout le monde s'accorde à dire que la réforme des rythmes scolaires est loin de susciter l'unanimité ! L'API Cabourg et toutes les équipes API des écoles de Vanves restent donc très mobilisées sur ce sujet au travers de ses échanges avec la mairie, avec l'Inspecteur de l'Education Nationale ou encore par leur participation aux différentes réunions de concertation et de Conseils d'école de la commune.

A cet égard, nous avons participé au 1er Conseil de l'Ecole Primaire Cabourg en date du 26 novembre au cours duquel les enseignants ont fait part de leur désaccord concernant la réforme des rythmes scolaires telle qu'elle est envisagée sur la commune. Ils estiment que cette réforme est contraire à l'égalité des chances et que l'asymétrie des journées (Alternance de journées longues/courtes) entraînera fatigue et manque de repère pour les élèves.

Ce positionnement semble au diapason d'une actualité qui reste dense sur ce sujet, tant sur le plan national que local, ponctuée d'une première journée de grève du corps enseignant organisée le 14 novembre dernier (très suivi par l'équipe de l'élémentaire sur Cabourg) et qui sera suivie d'ici la fin de la semaine par une nouvelle grève le 5 décembre prochain.

De notre côté l'API s'est également manifestée sur ce sujet auprès de la Mairie, par la voie de sa présidente, Mme Petillat (représentante de tous les parents d'élèves API sur la commune), qui a envoyé un courrier adressé à la mairie et à Mme Leroy Warin (IEN). Ce courrier avait pour objectif de souligner l'importance que représente l'étude dirigée pour les enfants et pour les parents. L'API a fait notamment savoir qu'elle s'opposait à la suppression de ce temps dans la journée de nos écoliers en 2014. En second lieu, l'API demandait également à ce que la mairie prenne en considération le besoin de stabilité des enfants de maternelle dans leur journée et veiller à ce que la réforme soit appliquée au mieux dans un souci de respect des siestes et de la continuité des référents tout au long de la journée.

L'API était par ailleurs présente à chaque réunion de concertation avec la mairie sur la réforme des rythmes scolaires. Vous trouverez notamment en marge de ce bulletin info le compte rendu complet de la dernière réunion du mois de novembre précisant les modalités d'organisation et de gestion des temps d'activités périscolaires ou TAP envisagée par la Mairie.

La prochaine réunion aura lieu donc le 23 janvier 2014 à l'occasion de laquelle les questions de coût et de financement des TAP seront abordées sans oublier la gestion des Mercredis matins et l'accueil de loisirs nécessaire à mettre en place - avant et pendant la pause méridienne - pour les enfants qui ne resteraient au centre de loisirs l'après-midi.

Nous avons enfin également exprimé à Mme Mousseau que nous souhaitons renforcer notre collaboration avec l'équipe enseignante en proposant le principe de réunions intermédiaires - à la faveur de celle organisée pour la préparation des Conseils d'Ecole qui pour leur part restent des réunions très institutionnelles et cadrées ou près de 40 personnes siègent autour de la table !

Toute l'équipe API Cabourg reste à votre écoute et à vos côtés sur cette réforme vous vous tenir régulièrement informé sur les dernières décisions prises sur Vanves.

L'équipe API 2013/2014 :

Frederic Ledien (Titulaire API) - Nathalie Ribier (Suppléante API)

Philippine de Nazelle (Titulaire API) - Hélène Ledien (Suppléante API)

Guylaine Scal (Titulaire API) - Patrick Gaidamour (Suppléant API)

Rabyâ Khallouk - Nathalie Gyselinc - Marie claire Lin

Contact : [Api.cabourg@gmail.com](mailto:Api.cabourg@gmail.com)